



Budget primitif 2018

Rapport explicatif

Comité syndical du 21 décembre 2017

SOMMAIRE

Le personnel du syndicat mixte.....	3
BUDGET PRINCIPAL	4
Section de fonctionnement - synthèse.....	4
Section d'investissement - synthèse.....	7
BUDGET ANNEXE.....	8
Section de fonctionnement - synthèse.....	8
Section d'investissement - synthèse.....	13
Charges d'emprunt.....	15
Amortissements.....	15

INTRODUCTION

Ce budget primitif est basé sur les hypothèses exposées lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 30 novembre 2017 auquel on se reportera utilement :

Pour le budget principal, il s'agit principalement d'assurer la poursuite de la généralisation du déploiement des Espaces Numériques de travail dans les écoles élémentaires de la Somme, dont les objectifs et moyens ont été réaffirmés en novembre 2016 dans la convention triennale conclue avec la Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale. Le changement de plateforme mutualisée des ENT en septembre 2018 ainsi que les nouveaux partenariats au nouveau régional pourraient permettre de nouvelles économies sur ce service à partir de 2019.

Pour le budget annexe, l'activité du syndicat mixte est marquée par la poursuite des investissements du programme 2012-2018 pour maintenir le rythme de construction des prises FttH et par la préparation du marché de travaux permettant d'atteindre l'objectif 100% FttH horizon 2024.

Concernant les services d'administration électronique, le syndicat mixte a formalisé son entrée dans le data center du MIPIH par la conclusion d'une convention d'hébergement permettant de démarrer la mise en œuvre du projet d'archivage électronique en attendant de pouvoir acheter officiellement ces locaux en fin d'année. Cette année 2018 constitue donc une année charnière dans l'ingénierie de projets pour permettre la mise en place de nouveaux services mutualisés d'administration électronique répondant aux besoins des collectivités et établissements publics partenaires.

Le personnel du syndicat mixte

Le tableau des emplois permanents comprend 12 postes, tous pourvus en 2017. Les charges salariales sont réparties par service, pour plus de lisibilité des comptes :

Budget principal – administration générale :

1. un Directeur
2. une Adjointe au Directeur
3. une Assistante de Direction
4. un chargé de communication (temps non complet 21/35^e)

Budget principal – service administration électronique :

5. un Chef de projet Administration électronique

Budget principal – service ENT :

6. un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »
7. une assistante de gestion

Budget annexe – réseau :

8. Un Ingénieur chargé de la gestion du Système d'Information Géographique
9. Un Chef de projet en réseaux et infrastructures de télécommunication
10. Un technicien réseaux
11. Une assistante administrative et financière

Budget annexe – centre serveurs :

12. Un agent d'assistance technique chargé des services d'administration électronique

Il est proposé au Comité syndical de créer un 13^e poste permanent affecté au pôle réseau du budget annexe : Ingénieur chargé du suivi du déploiement FTTH permettant d'assurer en interne le suivi du déploiement FttH de l'opération 2012-2018 et de préparer plus sereinement les futurs marchés permettant d'atteindre l'objectif 100% FttH à horizon 2024.

Un emploi non permanent :

- Le poste de directeur adjoint fait l'objet d'un remplacement pour congé maternité de l'agent titulaire de décembre 2017 à septembre 2018 ;

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de Somme Numérique comprend les activités non commerciales du syndicat mixte, à savoir les charges d'administration générale, le pilotage des services d'administration électronique et les Espaces Numériques de Travail.

Ce Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14.

Section de fonctionnement - synthèse

DEPENSES	CA 2016	Total crédits 2017	Prévision 2018
Administration générale	627 090,73	830 573,96	632 200,00
Administration électronique et autres services	96 163,55	82 500,00	84 500,00
Espaces Numériques de Travail	516 284,06	601 500,00	454 900,00
Amortissement des investissements	18 447,82	21 000,00	21 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 257 986,16	1 535 573,96	1 192 600,00
RECETTES			
Recettes de fonctionnement de la structure	26 663,59	50 000,00	21 200,00
Cotisation des membres du syndicat mixte	696 489,83	699 377,00	713 600,00
Recettes des ENT (contributions et subventions)	504 713,17	460 950,00	454 900,00
Recettes administration électronique	1 175,80	700,00	700,00
Amortissement des subventions perçues	2 179,00	2 200,00	2 200,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 231 221,39	1 213 227,00	1 192 600,00
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	349 111,73	322 346,96	

Administration générale

Désignation	CA 2016	Budget 2017	Prévision 2018
Personnel affecté à l'administration générale	387 273,15	500 000,00	310 000,00
Charges d'exploitation	239 817,58	330 573,96	322 200,00
TOTAL DEPENSES	627 090,73	830 573,96	632 200,00
Remboursement frais personnel			10 000,00
Sous-location CARMEN	15 122,52	25 000,00	14 955,00
Autres remboursements	11 427,60	10 000,00	2 500,00
Cotisation du Département	297 000,08	297 271,00	297 248,00
Cotisation des EPCI	399 489,75	402 106,00	410 097,00
Annulation mandats des exercices précédents	113,47		
TOTAL RECETTES	723 153,42	734 377,00	734 800,00

Dans ce sous-budget retraçant l'activité d'administration générale, sont répertoriées les charges salariales de 5 agents - 4 permanents et 1 remplacement (**310 000€**).

Les charges courantes de fonctionnement de la structure administrative sont reconduites en 2017 pour un montant de **322 200€ TTC**, réparties comme suit :

Loyer et charges, assurances, nettoyage	114 000,00
Moyens administratifs	92 100,00
Personnel - médecine du travail, Chèques déjeuner, CNAS, assurances	14 600,00
Aménagement numérique, AVICCA, communication, missions, réceptions, séminaire	32 000,00
Frais de représentation, indemnités élus	24 500,00
Honoraires	35 000,00
Annulation titres de l'exercice précédent	10 000,00
	322 200,00

En recettes, les cotisations des membres du syndicat mixte sont basées sur le tableau approuvé en janvier 2016 :

	2016	2017	2018	2019
Amiens Métropole	0,9	0,82	0,75	0,7
Communautés de communes	0,57	0,61	0,65	0,7
Conseil départemental	0,52	0,52	0,52	0,52

Ces recettes estimées à 707 345€ pour l'exercice 2018 sont affectées à l'administration générale et à l'ingénierie de projets des services mutualisés d'administration électronique.

Administration électronique

Désignation	CA 2016	Budget 2017	Prévision 2018
Personnel	62 251,27	65 000,00	68 000,00
Annonces et insertion	540,00	0,00	0,00
Déplacements	358,40	500,00	0,00
Mission	107,52	500,00	500,00
Télécoms	1 319,82	500,00	500,00
Chèques déjeuner	1 924,60	2 000,00	2 000,00
Cotisations	11 500,00	12 000,00	11 500,00
Prestations de services	8 180,60	0,00	0,00
Formations	55,00	0,00	0,00
Achats de prestations de services	7 785,00	0,00	0,00
assurance du personnel	2 083,34	2 000,00	2 000,00
Médecine du travail	58,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	96 163,55	82 500,00	84 500,00
Prestations de services	540,00	0,00	0,00
Remboursement part agent Chèques déjeuner	635,80	700,00	700,00
TOTAL RECETTES	1 175,80	700,00	700,00

Les services dématérialisés d'administration électronique faisant désormais l'objet d'une contribution spécifique auprès des membres mais également auprès d'autres structures, l'ensemble des charges et recettes correspondantes sont retracées dans le budget annexe. Figure ainsi au budget principal ce qui relève du pilotage et de l'ingénierie par le Chef de projet et la cotisation à l'ADULLACT.

- ADULLACT - Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales - s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques et des centres hospitaliers dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public.

Espaces Numériques de Travail (ENT)

Désignation	CA 2016	Budget 2017	Prévision 2018
ENT - Administration (organisation pédagogique)	110 888,90	110 000,00	116 000,00
ENT - CRDP	0,00	20 000,00	20 000,00
Annonce marché	0,00	4 000,00	4 000,00
location voiture	2 635,56	3 000,00	2 500,00
carburant	573,67	1 000,00	1 000,00
petit équipement	427,20	500,00	0,00
assurance voiture	332,61	500,00	500,00
déplacements	331,68	500,00	500,00
Missions	179,40	500,00	200,00
frais télécoms	812,00	1 000,00	1 000,00
assurance personnel	1 679,20	2 000,00	1 500,00
Autres charges de personnel	3 454,57	3 500,00	3 500,00
ENT PRIMAIRES Contenus pédagogiques	114 466,56	100 000,00	55 000,00
ENT COLLEGE- Contenus pédagogiques	17 764,48	0,00	0,00
ENT PRIMAIRES - création comptes plateforme	111 046,47	160 000,00	131 000,00
ENT COLLEGE- création comptes plateforme	128 130,00	130 000,00	104 000,00
Achats de prestation de services	23 204,00	25 000,00	14 200,00
annulation de titres de l'exercice précédent	357,76	10 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES	516 284,06	571 500,00	454 900,00
Remboursement part agent Chèques déjeuner	1 363,40	1 500,00	1 500,00
Subvention FEDER	93 375,37	105 350,00	117 000,00
Contribution du Département pour comptes ENT Collèges	198 167,36	130 000,00	104 000,00
Contribution des membres cf. Charte ENT	210 191,66	224 100,00	232 400,00
Mandat annulé sur exercice antérieur	1 615,38	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	504 713,17	460 950,00	454 900,00

L'objectif d'équilibrer ce service a été affirmé par le Comité syndical le 26 juin 2017 par la modification de la Charte de fonctionnement des ENT, permettant de prendre en compte la totalité des dépenses dans le calcul de la contribution des membres. Cette évolution est permise par l'attribution du FEDER sur ce service et l'augmentation croissante du nombre de bénéficiaires.

Le service des Espaces Numériques de Travail dans les écoles élémentaires du département de la Somme est en effet subventionné à hauteur de 30% par le FEDER géré par la Région Hauts de France.

Les recettes provenant des collectivités sont estimées pour 2018 à 232 400€, sur la base d'une contribution prévisionnelle inchangée de 8,30€ pour 28 000 élèves. Cette contribution sera fixée par le Comité syndical en fin d'année scolaire sur la base des charges et ressources réelles de ce service.

Le Département finance pour les collèges l'accès à la plateforme mutualisée des ENT, laissant aux établissements la possibilité de financer eux-mêmes les modules de contenus pédagogiques en faisant la demande auprès du syndicat mixte.

Section d'investissement - synthèse

DEPENSES	CA 2016	Total crédits 2017	Prévision 2018
Matériels informatiques pour les ENT	785 095,72	537 116,40	768 000,00
Mobilier de bureau et matériels informatiques	11 993,80	10 000,00	18 800,00
Acquisition immobilière	0,00	900 000,00	0,00
Aménagements et travaux divers	0,00	3 300,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	0,00	164 613,59	0,00
Amortissement	2 179,00	2 200,00	2 200,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	799 268,52	1 617 229,99	789 000,00
RECETTES			
Remboursement des matériels ENT et subventions	810 567,27	537 116,40	768 000,00
Amortissement	18 447,82	21 000,00	21 000,00
Emprunt	0,00	900 000,00	0,00
Excédent d'investissement antérieur	129 367,02	159 113,59	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	958 382,11	1 617 229,99	789 000,00

Matériels informatiques pour les ENT

Les matériels informatiques pour les besoins du projet ENT sont achetés dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Somme Numérique.

Le marché a été passé sous la forme d'un accord cadre, avec 3 sociétés retenues par lot. Renouvelé pour la rentrée de septembre 2017, il permet de faire jouer la concurrence au fur et à mesure des besoins et de bénéficier des évolutions technologiques et de baisses de prix sur les matériels.

Dépenses		Montant €	Recettes
ARTICLE	MEMBRES DU GROUPEMENT		
4581001	Amiens Métropole	250 000	4582001
4581002	NIEVRE ET SOMME	10 000	4582002
4581003	AVRE LUCE NOYE	55 000	4582003
4581004	TERRE DE PICARDIE	72 000	4582004
4581005	BAIE DE SOMME	30 000	4582005
4581006	GRAND ROYE	60 000	4582006
4581007	EST DE LA SOMME	30 000	4582007
4581008	TERRITOIRE NORD PICARDIE	90 000	4582008
4581009	VIMEU	10 000	4582009
4581010	BLANGY S/ BRESLE	6 000	4582010
4581011	PONTHIEU MARQUENTERRE	15 000	4582011
4581012	SOMME SUD OUEST	15 000	4582012
4581013	VILLES SCEURS	15 000	4582013
4581014	VAL DE SOMME	10 000	4582014
4581015	COQUELICOT	10 000	4582015
4581016	HAUTE SOMME	90 000	4582016
	Totaux	768 000	

Investissements pour l'administration générale

Sont inscrits au budget 2018 les crédits correspondant au renouvellement de matériels informatiques. Les crédits inscrits en 2017 pour l'acquisition immobilière des bureaux du MIPIH seront reportés sur l'exercice 2018.

Equilibre du budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées sans virement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2018 pour le budget principal de Somme Numérique s'élève à **1 981 600€ TTC.**

BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe du syndicat mixte est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial, pour la mise en œuvre de la compétence d'aménagement numérique et des usages et services connexes.

Section de fonctionnement - synthèse

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	CA 2016	Total crédits 2017	Prévision 2018
Exploitation centre serveurs et hébergement	251 838,69	393 000,00	337 300,00
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 012 549,73	1 400 400,00	1 415 500,00
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 264 388,42	1 793 400,00	1 752 800,00
Charges exceptionnelles	233 791,60	0,00	0,00
Intérêts de la dette	1 265 166,14	1 199 600,00	1 250 000,00
Amortissement du réseau et matériels	2 437 640,09	2 866 380,00	2 866 380,00
Virement à la section d'investissement	0,00	2 409 349,54	365 960,00
Total dépenses	5 200 986,25	8 268 729,54	6 235 140,00
RECETTES			
Recettes du centre serveurs	128 421,56	183 245,00	218 160,00
Recettes du réseau	0,00	190 500,00	172 300,00
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	1 009 248,64	950 000,00	1 009 470,00
Remboursement de frais par le délégataire	248 452,50	580 000,00	579 500,00
Services Haut débit et Très haut débit aux membres	343 561,00	400 000,00	376 000,00
Contribution CG80 antennes satellites	1 000,00	1 000,00	2 000,00
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 730 683,70	2 304 745,00	2 357 430,00
Remboursement frais / personnel	24 939,43	2 000,00	0,00
Remboursement des annuités d'emprunts	2 498 788,47	2 480 460,00	2 465 210,00
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	1 085 825,00	717 000,00	90 000,00
Remboursement de travaux pour le compte des membres	421 612,47	300 000,00	250 000,00
Recette exceptionnelle - pénalités	227 619,39	0	0,00
Reprise par annuité des subventions d'investissement	748 877,00	1 072 500,00	1 072 500,00
Total recettes	6 738 345,46	6 876 705,00	6 235 140,00
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes	1 583 085,79	1 392 024,54	

Exploitation du centre serveurs et services d'administration électronique

Objet	réalisé 2016	Voté 2017	Prévision 2018
Exploitation du centre serveurs	140 200,00	150 000,00	140 200,00
Mise en oeuvre projets évolution centre serveurs	43 045,44	50 000,00	30 000,00
électricité	14 500,00	20 000,00	0,00
Charges de fonctionnement du Data Center / service archivage	0,00		67 000,00
prestations	0,00	20 000,00	5 000,00
prestations		10 000,00	9 000,00
Hébergement et gestion des noms de domaine	6 711,31	6 000,00	6 000,00
Petit équipement	0,00	1 000,00	0,00
Maintenance	28 056,25	20 000,00	15 000,00
Maintenance licences, serveurs	0,00	50 000,00	15 000,00
assurance des risques informatiques		1 000,00	0,00
divers	1 000,18	4 000,00	1 500,00
autres prestations	100,00	500,00	100,00
Personnel	17 216,63	35 000,00	36 000,00
CNAS	0,00		1 500,00
Frais annexes personnel		3 000,00	0,00
Frais télécoms	154,77	500,00	8 000,00
Médecine du travail	58,00		0,00
Chèques déjeuner	796,11	2 000,00	2 000,00
Titre annulé exercice antérieur			1 000,00
TOTAL DEPENSES	251 838,69	373 000,00	337 300,00
Part agent chèques déjeuner	289,01	200,00	600,00
autres prestations	0	0,00	0,00
Produits constatés d'avance Messagerie	55 187,38	43 000,00	12 560,00
Contributions des membres pour le service de messagerie mutualisée hors CD80	3 415,00	5 000,00	8 000,00
contribution Département pour le service de messagerie	0	59 510,00	62 000,00
contribution pour le service démat comptable	67 771,37	55 000,00	50 000,00
Services non membres	1 758,80	20 535,00	25 000,00
Contributions SESAM	0	0,00	60 000,00
TOTAL RECETTES	128 421,56	183 245,00	218 160,00

Somme Numérique dispose de serveurs répartis sur 2 salles situées à Amiens et gérés par la société Neuronnexion, permettant de proposer des services principalement liés à l'administration électronique, à ses membres mais également à d'autres structures publiques.

Le marché d'infogérance arrive à échéance au 31 décembre 2018 ; le syndicat mixte doit donc lancer cette consultation en redéfinissant le périmètre de ces prestations dans la perspective de gestion du nouveau Data center.

Le syndicat mixte a conclu une convention d'hébergement avec le MIPIH pour la mise à disposition de 4 baies, permettant de démarrer le service d'archivage électronique mais également de préparer la mise en œuvre de nouveaux services de sauvegarde à distance, stockage de données publiques et hébergement pour les besoins des membres. Le budget tient compte de ces nouvelles charges de fonctionnement et des recettes afférentes.

L'offre de services mutualisés d'administration électronique

En créant en 2016 un poste dédié à l'assistance aux collectivités, le Comité syndical a souhaité renforcer cette offre de services actuellement décomposée comme suit :

Services / Contribution 2018 € HT	EPCI membres et leurs communes	Autres structures
1- Contrôle de légalité	<i>sans contribution</i>	51,45 €
2- Plateforme de marchés publics	<i>sans contribution</i>	205,79 €
3 – Nom de domaine (unité)	<i>sans contribution</i>	10,29 €
4 – Hébergement	<i>sans contribution</i>	51,45 €
5 – Dématérialisation des flux comptables (PES V2)	EPCI = 0,05€ par habitant Communes = 0,07€ / habitant	200,00 €
6 – Messagerie Zimbra	15,00 €	20,58 €
6.1 - Messagerie compte > 5 Go	20,00 €	25,72 €
6.2 - Mise en service année 1	<i>sans contribution</i>	10,29 €
7 – Groupement de commandes Télécom	<i>sans contribution</i>	102,89 €
Pack démat (1+2+3+4)		308,68 €

Les tarifs 2017 sont revalorisés pour 2018 conformément à la formule de révision inscrite dans la délibération du 27 juin 2016, excepté pour le PESV2 qui avait été instauré par une délibération distincte du 14 janvier 2016.

Nouveauté 2018 – Messagerie mutualisée

Tenant compte de l'évolution du service de messagerie mutualisée et de la perspective d'ouverture à d'autres structures, le quota de base de 2 Go pris en compte pour le calcul de l'accès illimité est augmenté pour 2018 à 5 Go, ce qui correspond à une amélioration significative du service pour ses membres bénéficiaires.

Réseau – exploitation, commercialisation et maintenance

Objet	CA 2016	Voté 2017	Prévision 2018
DEPENSES			
Mise à niveau des données SIG	0,00	10 000,00	0,00
maintenance des supports SIG	5 590,00	6 000,00	6 000,00
Autres prestations	0,00	20 000,00	0,00
Personnel Somme Numérique	246 161,24	270 000,00	330 000,00
CNAS	1 065,84	2 000,00	1 000,00
assurance personnel	1 561,22	1 500,00	3 500,00
Chèques déjeuner	6 727,94	5 990,00	9 000,00
petit équipement	390,00	1 000,00	1 000,00
carburant	722,69	1 000,00	1 500,00
Location véhicule de service	3 055,44	3 400,00	3 500,00
assurance voiture de service	332,61	500,00	500,00
assurance resp civile et défense recours	1 500,00	1 500,00	0,00
Déplacements	460,75	500,00	500,00
Frais de mission	81,20	500,00	500,00
Réception	0,00	500,00	0,00
Télécoms des agents	441,77	500,00	1 500,00
honoraires	20 350,00	20 000,00	15 000,00
Annonces légales	2 790,00	5 000,00	0,00
Communication / annonces et insertion	2 471,60	5 000,00	4 000,00
Frais bancaires	410,00	5 000,00	4 000,00
Frais ligne de trésorerie	7 694,44	10 000,00	20 000,00
titre annulé sur exercice antérieur	4 265,76	10 000,00	5 000,00
TRANSIT IP - Internet très haut débit	30 827,74	40 000,00	40 000,00
Prestations - frais de contrôle de la DSP	57 300,00	40 000,00	42 000,00
Exploitation et commercialisation du réseau	415 286,50	400 000,00	410 000,00
Droits d'occupation du domaine public	49 362,43	130 000,00	100 000,00
Frais fonctionnement ORANGE	81 022,46	300 000,00	300 000,00
Electricité tête de réseau	36 664,47	50 000,00	50 000,00
Subvention antennes satellite	400,00	1 000,00	2 000,00
Loyer du local FRIANT + centre serveurs	12 273,27	15 000,00	15 000,00
Location réseau GAZELEC - Péronne	0,00	20 000,00	30 000,00
Autres prestations	10 944,79	10,00	
pénalités sur marché	12 395,57	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES	1 012 549,73	1 395 900,00	1 415 500,00

En dépenses :

Le syndicat mixte a confié au groupe COVAGE l'exploitation, la commercialisation et la maintenance de son réseau fibre optique dans le cadre d'une convention d'affermage d'une durée de 15 ans.

Somme Numérique conserve la maîtrise des investissements de mise en œuvre du SDTAN approuvé par les élus.

Les charges propres au syndicat mixte financées par la redevance fixe du contrat de DSP s'élèvent à **406 500€** HT. Elles permettent le fonctionnement du pôle réseau composé de 5 agents chargés du suivi administratif, technique et financier des travaux du programme Somme Très Haut Débit et d'autres extensions du réseau fibre optique (raccordement de sites publics).

Les dépenses directement liées à l'exploitation du réseau estimées à **599 000€** HT pour 2018 sont refacturées au délégataire (droits d'occupation du domaine public, redevances de passage dans les infras existantes, frais de contrôle de la DSP, charges locatives des salles techniques...).

Pour les services Haut débit et Très haut débit fournis par le délégataire aux membres du GFU, le syndicat mixte a négocié des tarifs spécifiques « hors marché », tenant compte du fait que les membres de Somme Numérique ont réalisé les investissements de création de ce réseau. Ces services bénéficiant aux sites publics des membres de Somme Numérique sont facturés par le syndicat mixte et reversés en intégralité au délégataire, pour un montant estimatif de **410 000€ HT** en 2018.

L'augmentation des charges prévisionnelles depuis 2016 est due pour partie au renforcement de l'équipe sur le pôle réseau, mais également aux charges d'exploitation de plus en plus importantes au fur et à mesure de la construction du réseau (location des infrastructures existantes...), ces coûts supplémentaires étant pris en charge par Covage.

Objet	CA 2016	Voté 2017	Prévision 2018
RECETTES			
Redevance fixe du délégataire	1 009 248,64	950 000,00	955 000,00
Locations longue durée	0,00	190 500,00	172 300,00
Redevance d'usage fixe par prise éligible FTTH	0,00	0,00	20 000,00
Redevance variable prises commercialisées FTTH	0,00	0,00	4 800,00
Redevance d'usage des raccordements FTTH et GFU	0,00	0,00	29 670,00
Redevance amortissement des équipements	64 469,46	65 000,00	64 500,00
Remboursements délégataire (RODP + charges)	183 983,04	515 000,00	515 000,00
Utilisation du réseau par Amiens Métropole HT	161 320,00	200 000,00	200 000,00
Utilisation du réseau par le Département HT	74 660,00	80 000,00	80 000,00
Utilisation réseau autres membres	43 205,00	70 000,00	42 000,00
Contribution CG antenne satellites	1 000,00	1 000,00	2 000,00
Contribution ADSL public sur lignes dégroupées pour les membres du syndicat mixte	64 376,00	50 000,00	54 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 602 262,14	2 121 500,00	2 139 270,00
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	1 085 825,00	717 000,00	90 000,00
Prestations de raccordement des sites publics	421 612,47	300 000,00	250 000,00
RECETTES LIEES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 507 437,47	1 017 000,00	340 000,00

En recettes :

- Les redevances fixes prévues dans le contrat de délégation de service public au titre de l'exploitation et la commercialisation du réseau s'élèvent à 955 000€ HT.
- 2018, marque la 1^e année de perception des redevances variables perçues au fur et à mesure de la livraison et de la commercialisation des prises FTTH (54 470€ HT).
- Les recettes du réseau perçues de 2009 à 2014 au titre de locations pluriannuelles sont réparties selon le nombre d'années des contrats correspondants (172 300€).
- La convention d'affermage prévoit le remboursement des charges liées à l'exploitation du réseau (579 500€).
- Somme numérique facturera auprès de ses membres les services utilisés concernant la connexion des sites publics au réseau de fibre optique et l'accès DSL via les DSLAM publics (376 000€).
- Les aides versées aux particuliers pour la connexion Internet par satellite sont prises en charge par le Département, déduction faite du FSN (2 000€).

Par ailleurs, le syndicat mixte perçoit des contributions de ses membres :

- Pour le solde du programme complémentaire de Montée en débit sur cuivre (90 000€) ;
- Pour le financement des raccordements de sites publics, dont une partie est également reversée au délégataire au titre de l'activation des sites publics du GFU (250 000€ HT).

Section d'investissement - synthèse

DEPENSES	CA 2016	Total crédits 2017	Prévision 2018
Salle serveur	158 614,33	2 200 000,00	320 000,00
Investissements Réseau - études	207 568,86	463 455,00	600 000,00
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	2 066 639,16	3 521 297,55	3 802 000,00
Investissements Réseau - travaux	9 923 736,29	14 260 900,88	14 250 000,00
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 356 558,64	20 445 653,43	18 972 000,00
Capital des emprunts	1 673 656,06	1 438 300,00	1 480 705,00
Transfert par annuité des subventions d'équipement	748 877,00	1 072 500,00	1 072 500,00
Déficit d'investissement	3 144 778,81	1 978 585,27	0
Total dépenses	17 923 870,51	24 935 038,70	21 525 205,00
RECETTES			
Financement programme STHD 2013-2018	10 676 469,81	10 045 253,24	7 773 924,00
Subvention SESAM	198 226,85	645 000,00	0
Emprunt	285 750,05	7 240 635,46	10 518 941,00
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 160 446,71	17 930 888,70	18 292 865,00
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	2 347 198,44	1 728 420,46	0
Amortissement	2 437 640,09	2 866 380,00	2 866 380,00
Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 409 349,54	365 960,00
Total recettes	15 945 285,24	24 935 038,70	21 525 205,00

Centre serveurs

Objet	CA 2016	Voté 2017	Prévision 2018
Matériels du centre serveurs	15 934,48	200 000,00	100 000,00
Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00
Frais de recherches et de développement	0,00	0,00	50 000,00
Concessions et droits assimilés	129 679,85	100 000,00	20 000,00
Aménagement et matériels techniques	13 000,00	1 900 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES	158 614,33	2 200 000,00	320 000,00
Emprunt		1 555 000,00	
subvention FEDER		645 000,00	
TOTAL RECETTES		2 200 000,00	

Les crédits inscrits en 2017 pour l'acquisition du Data Center et des équipements nécessaires à la mise en œuvre du service d'archivage électronique et de l'offre renforcée de sauvegarde, hébergement et stockage seront reportés sur l'exercice 2018.

Les prévisions 2018 tiennent compte de ce qui a été réalisé en 2017 et des études complémentaires à mener pour la mise en œuvre de ces services et l'achat du bâtiment.

Réseau

Objet	CA 2016	Budget 2017	Prévision 2018
Matériel informatique Réseau	14 907,58	1 749,60	2 000,00
Etude et développement	0,00	3 300,00	0,00
Etudes, contrôle des travaux et missions SPS	69 869,76	12 955,00	
Etudes, contrôle des travaux et missions SPS	34 008,78	71 728,12	50 000,00
Raccordement de sites sur les territoires des coms de coms	714,02	42 200,00	50 000,00
Raccordement de sites sur les territoires des coms de coms	306 006,74	300 000,00	200 000,00
Etudes	63 710,87	100 000,00	0,00
Installations spécifiques / utilisation infras tiers	123 678,00	11 666,67	0,00
Armoires de montée en débit	1 748 937,21	1 000 000,00	800 000,00
programme 2013-2018 MED	2 818 849,11	2 192 387,72	1 500 000,00
Etudes	41 456,13	100 000,00	500 000,00
Etudes de mise en œuvre du programme STHD	31 254,00	200 000,00	50 000,00
Installations spécifiques / utilisation infras tiers	129 796,34	2 495 000,00	3 000 000,00
Immobilisation générale	0,00	14 630,88	
programme 2013-2018 FTTH	6 666 016,67	11 604 785,04	12 500 000,00
Lycées Région	27 214,06	0,00	0,00
Extension de réseau pour les opérateurs	564,08	0,00	0,00
Extension de réseau pour les opérateurs	60 955,20	0,00	0,00
Mise à niveau de la tête de réseau	49 320,03	0,00	0,00
Mise à niveau de la tête de réseau	10 685,73	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	12 197 944,31	18 145 353,43	18 652 000,00
SDTAN REGION	2 905 040,39	900 000,00	2 600 000,00
SDTAN DEPARTEMENT	0,00	2 000 000,00	1 300 000,00
SDTAN ETAT (FSN)	3 619 827,00	4 759 935,00	3 317 894,00
SDTAN EPCI fonds de concours	4 349 829,27		556 030,00
Emprunt de Somme Numérique	276 000,00	7 053 160,00	10 518 941,00
TOTAL RECETTES	11 150 696,66	14 713 095,00	18 292 865,00

Les prévisions d'investissement pour l'aménagement numérique sont estimées pour 2018 à 18,6 M€ HT et comprennent :

- Le contrôle, le suivi des travaux et les missions de sécurité et protection de la santé (SPS) – 50 000€ HT ;
- Le raccordement de sites publics à la demande des adhérents et leur aménagement interne – 250 000€ HT (participation des membres) ;
- Les études relatives à l'opération 2019-2024 100% FttH (50 000€ HT) ;
- Le solde du programme complémentaire de Montée en débit sur le réseau cuivre (2 300 000€ HT) ;
- La poursuite du programme de création du réseau FTTH (16 000 000€ HT), comprenant 14 M€ HT pour la création de 25 000 prises FttH et 2 M€ HT pour les raccordements finaux.

Les recettes prévues pour 2018 en couverture des investissements réseau correspondent au plan de financement du programme 2012-2018 de mise en œuvre du SDTAN comprenant une répartition entre les subventions du Département de la Somme, des Régions Hauts de France et Normandie, de l'Etat au titre du FSN, les fonds de concours des EPCI et l'emprunt.

Charges d'emprunt

Au 31 décembre 2017, le syndicat mixte a souscrit un total de 46,8 M€ d'emprunts, dont 40,2 M€ pour le compte de ses membres, le reste étant financé par les recettes de commercialisation du réseau.

Les annuités s'élèvent en 2018 à près de 2,7 M€, dont 2 465 210,23€ remboursés par les membres du syndicat mixte suivants :

1 885 271,54	DEPARTEMENT
309 011,06	AMIENS METROPOLE
11 395,28	CCTNP
15 605,09	CC2SO
12 122,06	CCALN
96 447,12	CC VAL DE SOMME
71 460,18	CC VILLES SŒURS
63 897,90	CC NIEVRE ET SOMME

Amortissements

Au budget primitif, les écritures d'amortissement sont reconduites à l'identique de l'exercice précédent. Les amortissements issus des investissements de 2017 seront inscrits en DM1 après le vote du compte administratif.

- Amortissement des matériels et du réseau : 2 870 292€ (charges de fonctionnement et recette d'investissement)
- Amortissement des subventions : 1 072 500€ (dépense d'investissement et recette de fonctionnement)

Equilibre du budget ANNEXE

Le budget annexe 2018 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **362 048€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2018 pour le budget annexe de Somme Numérique s'élève à **27 760 345 € HT.**

=====